



HAL
open science

Chambly “ la Remise Ronde ” (Oise) : une nécropole de La Tène ancienne

Estelle Pinard

► **To cite this version:**

Estelle Pinard. Chambly “ la Remise Ronde ” (Oise) : une nécropole de La Tène ancienne. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2000, 18, pp.5-7. hal-02517287

HAL Id: hal-02517287

<https://hal.science/hal-02517287>

Submitted on 30 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

**CHAMBLY " LA REMISE RONDE
(OISE)**

Une nécropole de La Tène ancienne

Estelle PINARD*

Cette nécropole est implantée sur la commune de Chambly, au lieu-dit " la Remise Ronde ", au sud du département de l'Oise, à la limite de département avec le Val d'Oise. Elle se situe en bordure immédiate de la rive droite de l'Esches et les sépultures ont été installées de part et d'autre d'un chenal presque entièrement comblé à La Tène ancienne.

Les limites de décapage sont imposées au Nord et au Sud par l'emprise de l'aménagement, la construction d'un centre commercial. En revanche, à l'Est et à l'Ouest, les limites de la nécropole peuvent être considérées comme atteintes puisque le bourrelet et la lentille de tuf remanié sur lesquels sont installées les tombes disparaissent. Au total 58 sépultures ont été mises au jour (55 inhumations et 3 incinérations).

Considérant le très mauvais état de conservation des sépultures découvertes dans les tranchées d'évaluation, des modalités particulières d'intervention ont été définies. Ainsi, les observations de terrain ont été privilégiées, faisant intervenir dès le début de l'opération des anthropologues, céramologue et paléométallurgiste.

Une politique de prélèvement des sédiments comblant les fosses a été mise en place. Elle a été appliquée systématiquement pour la carpologie, ponctuellement lorsque la profondeur des sépultures le permettait pour la micro-morphologie. Par ailleurs, le contenu des vases a été préservés en vue d'analyses palynologiques. Les analyses de ces prélèvements pourront peut-être, lorsque nous disposerons des résultats, permettre d'étayer les hypothèses concernant les modes de dépôts des corps dans les fosses et d'identifier le contenu des vases.

Les données anthropologiques ont permis la mise en évidence de quelques caractéristiques de la population inhumée. Elle est

composée de 36 adultes, 12 immatures et 5 indéterminés. 13 individus adultes sur 36 ont pu être sexués. Les données métriques n'ont pu être relevées que pour 5 individus. Le mauvais état de conservation général ne permet pas d'aborder la structure de mortalité de la population ni le calcul des paramètres paléodémographiques.

Sur les 3 incinérations, l'une est particulière puisqu'elle se présente sous la forme d'une fosse semblable aux inhumations. L'étude anthropologique des restes incinérés montre qu'il s'agit d'un adulte de plus de 30 ans. L'examen des esquilles montre que la crémation a affecté des ossements frais et non un individu dont le processus de décomposition aurait été très largement abouti. Cette observation semble infirmer l'hypothèse d'une pratique funéraire double avec réouverture de la sépulture pour l'incinération différée du squelette et maintien des restes collectés. Il arrive que certaines nécropoles de La Tène ancienne notamment dans la Marne livrent des incinérations qui seraient l'expression du prolongement de la tradition du milieu local antérieur. Cette hypothèse semble valide pour Chambly où l'on peut supposer que la mise en pratique du nouveau traitement des corps, à savoir l'inhumation, s'est accompagné d'une phase d'adaptation ; cette sépulture pourrait ici faire le lien entre la crémation et l'inhumation.

Les deux autres incinérations paraissent plus classiques et sont comparables à celles que l'on rencontre fréquemment sur les nécropoles contemporaines.

Les observations taphonomiques ont également permis de mettre en évidence des gestes liés aux pratiques funéraires. La présence d'aucun contenant en matériau périssable de type cercueil, pouvant conditionner une décomposition en espace vide n'a été observée. La très grande majorité des dépôts étudiés s'est effectué avec des enveloppes textiles souples, linceul et/ou vêtement, induisant une décomposition des corps en espace colmaté. La possibilité que certains corps aient été enveloppés et maintenus par des liens périssables a donc été déduite des seules observations taphonomiques, aucun système

* Estelle Pinard base archéologique 526 rue des Lombards 60 680 Le Fayel AFAN/CRAVO
Email : Archo. MVO@Wanadoo. fr

de fermeture non périssable n'ayant été trouvé.

Il semble que cette présence de textiles puisse parfois s'accompagner de l'installation sous-jacente au corps d'une véritable litière en matériau périssable, isolant le défunt du fond de la fosse. Si aucun élément organique n'a été conservé, cette hypothèse est appuyée par : l'affaissement plus prononcé de la partie supérieure de certains squelettes et par le fait que les squelettes ne reposent pas sur les fonds de fosse, l'épaisseur sédimentaire intermédiaire avoisinant les 10 cm. Les prélèvements micro-morphologiques permettront peut-être d'argumenter ces observations.

15 inhumations ont livré des esquilles humaines brûlées découvertes en contact avec le squelette. La simultanéité des deux dépôts est indéniable. L'hypothèse la plus valide concernant cette gestuelle funéraire est celle du rituel d'accompagnement des défunts par une poignée d'esquilles issue de la crémation immédiate ou différée d'un ou plusieurs autres défunts.

La céramique n'est pas systématiquement présente dans chaque sépulture, elle est pourtant l'élément d'accompagnement le plus largement répandu. Les analyses typo-morphologique et technologique ainsi que les comparaisons avec les nécropoles contemporaines ont permis de situer la fréquentation entre le 1^{er} quart du Ve siècle et le 3^e quart du III^e siècle av. J.-C.. Une répartition en 3 phases est possible avec un hiatus entre la deuxième et la troisième phase. Celles-ci correspondent au Aisne-Marne IIa, au Aisne-Marne IIb et au Aisne-Marne IIIc et IV.

Aucun dépôt ne dépasse trois vases et les associations sont assez récurrentes et avérées pour chaque phase chronologique : dépôt d'un vase unique, dépôt de deux vases juxtaposés et dépôt de deux vases superposés (avec une utilisation secondaire des écuelles faisant alors office de couvercle). Les dépôts céramiques se distribuent de part et d'autre du défunt et semblent plutôt se concentrer dans la partie supérieure (à droite ou à gauche de l'épaule). Certains dépôts sont directement installés sur les membres inférieurs ou, au chevet de la fosse, et semblent même avoir précédé l'installation du défunt en conditionnant son agencement.

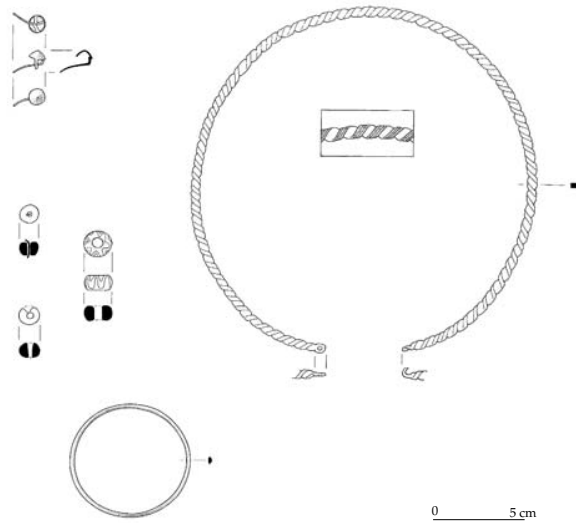
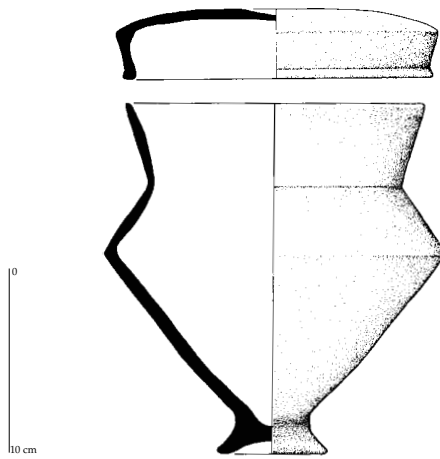
Le mobilier métallique est presque exclusivement composé d'éléments de parure en bronze et en fer. Ils permettent une attribution correspondant aux 2 premières phases chronologiques définies par l'étude du mobilier céramique.

Ces éléments de la parure ont été mis au jour en position fonctionnelle et ne figurent pas dans chaque sépulture. Les tombes à parure concernent seulement des femmes et des enfants.

La plupart de ces objets semble avoir été portée du vivant de l'individu et présentent des traces d'usure caractéristiques. Au sein de la nécropole, un individu plus richement doté se distingue : outre sa parure métallique (torque et bracelet en bronze) l'adulte féminin de cette sépulture portait un petit ensemble, retrouvé sous la nuque, de trois perles (deux en verre et une en roche) et un bouton-agrafe ayant pu agrémenter la torque («pendeloques» ?) ou servir à maintenir une coiffure.

Les études morpho-typologiques des parures et du mobilier céramiques ont montré l'appartenance des groupes humains installés à Chambly à la culture de l'Aisne-Marne. D'un point de vue stylistique, les parures s'intègrent parfaitement à celles des nécropoles de l'Aisne. Il en est de même pour les vases, avec une adaptation qu'il faut probablement attribuer à une production «locale» de la céramique. Il semble donc que cette nécropole permette, pour le début de La Tène ancienne, d'étendre la zone d'influence de la culture Aisne-Marne jusqu'au Sud du département de l'Oise.

Malgré sa localisation géographique très à l'Ouest, la nécropole de Chambly s'intègre donc, tant par sa chronologie, son implantation que par son rituel funéraire au groupe des nécropoles de la culture Aisne-Marne. Hormis le dépôt d'esquilles humaines brûlées, elle ne présente que de légères différences, comme c'est d'ailleurs le cas pour chaque nécropole. Ces gestes, s'ils s'inscrivent dans un mouvement culturel plus général et systématique, expriment ici des particularismes «micro-locaux».



mobilier de la sépulture 229 (dessins M. Friboulet et C. Breton).